

LA LETTRE

I. Définition :

Une lettre est un **énoncé écrit**, de forme codifiée, adressée par un **émetteur** à un **destinataire** et dont la lecture est **différée** dans le temps (il y a décalage entre le moment où la lettre est écrite et le moment où elle est lue).

Cet énoncé se caractérise par la **présence forte de l'émetteur** (pronom **je** et **signature**).
C'est un énoncé **ancré dans la situation d'énonciation** .(voir *GRAM 21*)

La correspondance par lettres constitue le **genre de l'épistolaire**(du latin « epistula » lettre).

II. La situation d'énonciation et la mise en page :

1. Quand on lit ou écrit une lettre, il convient d'en connaître la situation d'énonciation : qui écrit ? à qui ? où et quand ? dans quelles circonstances ? Avec quelles intentions ?
2. La lettre obéit à un **code** précis en rapport avec la situation d'énonciation : la mise en page, les *formules d'appel* (d'entrée) et les *formules finales* (de sortie), la *formule d'introduction*, le niveau (*registre*) de langue changent selon les relations existant entre l'émetteur et le récepteur.

III. Les types de lettre et les codes de l'écriture épistolaire :

1. On distingue deux types de lettres :
 - les lettres authentiques : l'émetteur est une personne réelle, qui peut s'adresser à un être vivant, disparu ou fictif ;
 - les lettres fictives : l'émetteur est un personnage fictif (personnage de roman...) ; elles peuvent constituer une œuvre à part entière (roman par lettres par exemple).
2. Les lettres suivent des codes de présentation particuliers, selon qu'elles sont officielles ou privées, sur support papier ou support électronique (mail).

IV. Ses fonctions et visées :

Les lettres peuvent avoir plusieurs **fonctions**. L'émetteur peut :

- rapporter un fait, un événement, décrire un lieu...**fonction informative**.
- exprimer ses sentiments : fonction **affective**.
- utiliser des procédés particuliers de mise en scène ou de style : fonction **littéraire**. C'est le cas des lettres destinées à être lues en public ou publiées ;
- demander un renseignement ou une autorisation, répondre à une demande : fonction **utilitaire** ; c'est le cas de la lettre officielle.

Ces fonctions peuvent se combiner entre elles dans une même lettre.

Les lettres peuvent avoir plusieurs visées . L' émetteur peut chercher à :

- **faire réagir** le destinataire en lui faisant partager *une émotion, un sentiment (tristesse, colère, amour, indignation...)*
- **faire agir** le destinataire en lui demandant quelque chose, en exprimant son mécontentement (lettre de réclamation, par exemple).